

**COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE**



**SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA
CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE LA
CEMAC**

.....
Par visioconférence

COMMUNIQUE FINAL

4

1. A l'invitation de **Son Excellence Professeur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine, Chef de l'Etat et Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC**, s'est tenue, le 9 Avril 2024 par visioconférence, la session extraordinaire de ladite Conférence.
2. Ont participé aux travaux :
 - **Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale ;
 - **Son Excellence Mahamat IDRIS DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad ;
 - **Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, Président de la République Gabonaise ;
 - **Son Excellence Anatole Collinet MAKOSSO, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Congo, Représentant de Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République ;**
 - **Monsieur Ferdinand NGOH NGOH, Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République du Cameroun, Représentant de Son Excellence Paul BIYA, Président de la République.**
3. Monsieur Baltasar **ENGONGA EDJO'O**, Président de la Commission de la CEMAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.
4. Ont aussi pris part aux travaux, les Ministres membres du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) ainsi que les Premiers Responsables des Institutions, Organes, Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de la Communauté.
5. Ce Sommet, principalement consacré aux principes de la rotation des responsables des institutions de la CEMAC, constitue un prolongement de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat tenue le 9 février 2024, par visioconférence.
6. La cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par le discours de **Son Excellence Professeur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC.**

A

7. Dans son discours, le **Président de la Conférence des Chefs d'Etat** a salué la fréquence des Assises de la CEMAC qui témoigne de la volonté ardente des **Chefs d'Etat** de mieux structurer leur action commune en faveur du renforcement du processus d'intégration sous-régionale et de l'efficacité des institutions communautaires.
8. Poursuivant son propos, le **Président de la Conférence des Chefs d'Etat** s'est félicité du lancement, le mardi 02 mars 2024, du Dialogue National Inclusif en République Gabonaise et de la préparation des élections présidentielles en République du Tchad, prévues le 6 mai 2024.
9. Après l'adoption de son ordre du jour, la Conférence a suivi la présentation de l'état d'avancement de l'étude sur la répartition équilibrée des postes des Premiers Dirigeants des Institutions de la CEMAC, faite par le Président de la Commission. Prenant acte des diligences accomplies, la Conférence a réaffirmé son attachement aux principes de rotation, d'équilibre et d'équité devant permettre de trouver une solution durable dans la répartition des postes des Premiers Dirigeants des Institutions de la CEMAC.
10. Tenant compte de la complexité de la problématique et de ses enjeux, la Conférence a décidé de confier la poursuite de l'étude à un Chef d'Etat dédié. A cet effet, **Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale**, a été désigné par la Conférence en vue d'approfondir les analyses en cours, en liaison avec la Commission de la CEMAC.
11. La Conférence a exhorté **Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale** à accélérer la finalisation de l'étude en vue d'un fonctionnement optimal des institutions communautaires.
12. **Au titre des mesures individuelles**, la République du Tchad a accepté de retirer sa candidature au poste de Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) au nom de la solidarité et par souci de cohésion entre les Etats membres de la CEMAC ainsi qu'au nom de l'intérêt de la Communauté.
13. Suite au retrait de la candidature du Tchad, la Conférence a suivi la présentation des dossiers de la République du Congo et de la République Gabonaise aux postes respectifs de Secrétaire Général et du Secrétaire

Général Adjoint de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC). A l'issue de cette présentation, la Conférence a décidé de la nomination de Monsieur Marcel ONDELE, de nationalité Congolaise, au poste de Secrétaire Général et de Madame Patricia Danielle MANON, de nationalité Gabonaise, au poste de Secrétaire Général Adjoint.

14. Au terme de ses travaux, la Conférence a adressé ses remerciements et ses félicitations à **Son Excellence Professeur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine et Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC** pour l'initiative prise en faveur de ce sommet extraordinaire et pour son leadership exemplaire à la tête de la Communauté.
15. Les travaux de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale. /-

Fait à Bangui, le 09 Avril 2024

Pour la Conférence des Chefs d'Etat,
Le Président en exercice



Pr. Faustin-Archange TOUADERA